



Ecole de trompe Les Amis de Nicolas



Association affiliée à la Fédération Internationale des Trompes de France
Régie par la Loi di 1^{er} Juillet 1901, fondée le 30 janvier 2008 - Déclarée en Préfecture du Loir et Cher sous le n° X411002418

Siège social 41, rue Octave Gauthier – 41400 THENAY

13^{ème} édition du **STAGE des Amis de Nicolas**

Stage de 1° et 2° catégorie * * * Labellisé F.I.T.F. * * *

Du Samedi 31 Juillet 2021 à 9h00 au Dimanche 01 août 2021 à 17h00

Lycée Privé de Boissay – Fougères-sur-Bièvre - 41120

Directeur Technique : Nicolas DROMER

Tarifs : **170,00 € Adhérent FITF**
 100,00 € Accompagnant

Hormis les consommations au bar, ces prix comprennent les cours, les repas complets, l'hébergement, les petits-déjeuners et une participation à l'accueil et aux remboursements des frais engagés.

Acompte 50,00 € à la réservation (non remboursable sauf cas de force majeure)

[sauf Groupe ou Ecole : Paiement intégral uniquement]

Règlement du solde à la date indiquée sur le bulletin d'inscription

En cas d'absence, pour quelque motif que ce soit, les sommes versées resteront acquises à l'association organisatrice pour couvrir les frais engagés.

Aucune confirmation ne sera adressée par courrier.

Eventuellement un accusé de réception sera envoyé, si une adresse Email nous est communiquée.

Option proposée :

- **Nuitée du vendredi soir 30/07/2021 : 30,00 €** (*compris dîner, hébergement et petit déjeuner*)
Accueil à partir de 18 heures

(Sur demande) Formation de moniteur par Nicolas Dromer

Préparation par Nicolas Dromer au passage de 2° en 1° catégorie.

Préparation aux duels et au championnat de France (vos fanfares et l'imposée).

Résumé du programme :

Samedi :	cours de 9h00 à 18h00
Dimanche :	cours de 9h00 à 17h00
	17h00 fin de chantier !!!

La formation dispensée est inspirée du guide pédagogique et technique de
Nicolas Dromer (*en vente sur place*)

Pour tous renseignements complémentaires :

« **Inscriptions et Intendance** »

Tél. : 02 54 32 05 79 / 06 77 40 57 41 / Email : chantal.dromer@gmail.com

« **Trompe et Technique** »

Tél. 06 50 46 91 52 (Nicolas Dromer)

Vous trouverez en annexe le bulletin d'inscription à adresser avec votre acompte conditionnant l'inscription.



Ecole de trompe Les Amis de Nicolas



Association affiliée à la Fédération Internationale des Trompes de France
Régie par la Loi di 1^{er} Juillet 1901, fondée le 30 janvier 2008 - Déclarée en Préfecture du Loir et Cher sous le n° X411002418

Siège social : 41, rue Octave Gauthier – 41400 THENAY

13^{ème} édition du **STAGE des Amis de Nicolas**

Stage de 1 et 2^o catégorie * * * Labellisé F.I.T.F. * * *

Du Samedi 31 août 2021 à 9h00 au Dimanche 01 août 2021 à 17h00

Lycée Privé de Boissay – Fougères-sur-Bièvre- 41120

BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION

à adresser avec votre acompte ou règlement intégral à l'adresse mentionnée ci-dessus

NB : Pour les inscriptions collectives (Ecole ou Groupe) établir un bulletin individuel par stagiaire, accompagné d'un bulletin récapitulatif pour le règlement global, en veillant à adresser le tout en un seul envoi.

NOM et Prénom : **Né (e) le :**

Adresse :

Code Postal : **Commune :**

Tél. **Email :**

Sonneur Indépendant ou **Membre de Groupe ou Ecole** (*Précisez*) :

Accompagnant

*** Adhérent FITF :** **OUI** **NON**

Carte FITF n°

(Les cotisants FITF sont priés de communiquer le n° de leur carte pour contrôle de validité 2020)

Catégorie FITF : *cocher ci-dessous la case correspondante*

2^{ème} Cat. 1^{re} Cat.

Extrait des conditions générales appliquées dans les stages FITF et particulières applicables à cette session.

Les animaux ne sont pas admis. Le séjour s'effectue sous le couvert de la garantie de la propre assurance Responsabilité Civile du stagiaire. Il est convenu que les participants amèneront leur couchage (Duvet ou Draps et Couvertures) En cas d'absence, pour quelque motif que ce soit, les sommes versées resteront acquises à l'association organisatrice pour couvrir les frais engagés.

Barème général	Prix à l'unité	Nombre	TOTAL
« Non-adhérent » FITF			€
Adhérent FITF	170.00 €		€
Accompagnant	100.00 €		€
Montant total du stage Règlement intégral possible à l'inscription			€
Le montant de l'acompte de réservation est de 50.00 €			
Montant réglé à l'inscription			€
(L'acompte est non remboursable, sauf cas de force majeure)			
Solde restant dû à régler avant le 23/07/2021			€

Mode de règlement par Chèque Bancaire ou Postal à l'ordre de « Ecole de trompe - Les Amis de Nicolas »

Date et Signature :

Pour les mineurs Signature obligatoire des parents :